

C'est la grande fête à la Bâtie – 23, 24 et 25 mai 2014 –

Nous nous y sommes rendu le dernier jour, dimanche 25 mai. La fête se tire un peu, c'est paisible, sans à-coups, sans clinquant. L'un démontre la manière de faire du fromage, l'une procède à la vente, un autre distribue les prix d'un concours, un troisième tient un stand de brochures sur les alpages, d'autres vous proposent à boire et à manger.

Le « libraire » va s'engager dès lundi dans la rédaction d'un mémoire pour une école quelconque de France. Il réalisera ainsi une vaste étude – ce n'en sera jamais qu'une de plus ! - sur le modus vivendi du plus grand nombre possible de bergers stationnés dans la région française de ce Jura. Il passera ensuite sur Suisse afin de comparer. Le boulot ne va pas lui manquer. Souhaitons-lui bon courage, et demandons-lui aussi de faire œuvre originale, et de ne pas refaire une fois encore ces dissertations toujours les mêmes, un peu dans notre genre, quoi !

Bref, ici, c'est la fête en pente douce. Deux calèches permettent aux paresseux de rejoindre chez Ravier où s'arrêtent obligatoirement les voitures, à la Bâtie dessous.

Quelques mots sur la bâtisse elle-même. Elle n'est plus propriété privée, mais celle du Conseil régional du Doubs. Si l'extérieur reste superbe, avec ses deux portes d'écurie voûtées, par contre l'intérieur laisse à désirer. Trop de modifications ont altéré le plan original de cette ferme construite en 1827. La date est visible sur la pierre supérieure de la porte d'entrée de l'habitation. On entre directement dans la cuisine, celle-ci très remaniée par rapport à ce qu'elle était autrefois. Des pierres de taille de qualité prouvent la qualité elle-même de la place.

Le bâtiment sert en quelque sorte de refuge. Il n'a plus aucune vocation agricole. Le bétail est dépendant de la Bâtie dessus. Les pâturages de cet alpage sont désormais couplés avec ceux de la Bâtie dessous. La surface doit être considérable. L'herbe est de qualité.

La fête se termine gentiment. Il est l'heure de se rentrer, c'est-à-dire de reprendre le chemin qui conduira chez Ravier. Le fond du vallon est extrêmement plat, comme s'il avait été comblé autrefois par un glacier latéral du Risoud. Semblerait le prouver une vaste dépression, probable carrière d'autrefois, où l'on a extrait du gravier ou du sable, ou les deux ensemble, pendant des décennies voir des siècles.



Un magnifique fayard situé au bord du chemin vous souhaite bon accueil alors même que vous pénétrez dans le vallon des deux Bâties. A l'arrière-plan la calèche chargée d'emmener et de ramener les promeneurs fatigués des gambettes !



Là-bas la Bâtie-dessous.



La fête, quoique aujourd'hui modeste, bat son plein.



Dans la cuisine actuelle des éléments en pierre de taille prouvent la volonté des constructeurs de l'époque de faire de la belle et solide ouvrage.







Démonstration de bûcheronnage et retour en calèche.



F'ESTIV'AL



À LA RENCONTRE DES BERGERS

À MOUTHE

CHALET LA BÂTIE-DESSOUS

VENDREDI 23 MAI

SOIRÉE INAUGURALE ET TABLE RONDE

18h30 : Ouverture du festival, allocutions, apéritif et buffet offerts.

20h : TABLE RONDE :

**Quelle place de l'humain
dans la nouvelle politique pastorale du Massif ?**

- Concours des prairies fleuries du PNR et expérimentations du Conseil Général du Doubs sur l'espace naturel sensible des Bâties : des applications pour les alpages jurassiens, enjeux humains et technico-économiques.
- Encadrement du métier de berger et nouvelles perspectives (convention collective, fiche de poste, référentiel de formation..)
- Nouvelle PAC de montagne et pastoralisme, nouvelle politique Suisse du pastoralisme et les incidences sur la présence de l'homme dans les alpages français du Jura.

SAMEDI 24 MAI

JOURNÉE D'ÉCHANGES PROFESSIONNELS

à partir de 10h :

Stands de matériels agricoles et d'équipements adaptés à l'alpage

de 14h à 17h : 4 ateliers

- **Visite de sites** : l'Espace Naturel Sensible des Bâties-Bougaud du Conseil Général du Doubs ; Pré-bois de la Laisinette de Xavier DAVID, lauréat du concours prairies fleuries en présence du PNR du Haut-Jura.
- **Approche, docilisation, contention et soins aux animaux à l'alpage** :
Démonstration de matériel
Formations par :
 - Andrea Accola : « chuchoteur »
 - Claire Guyon : sensibilisation à l'ostéopathie animale.
- **Les nuisibles à l'alpage** : Stands d'information et démonstration de moyens de protection.
 - les prédateurs par le Pôle grands prédateurs
 - les campagnols par Arsène Letoublon
 - les chardons par l'association des bergers du Jura Franco-Suisse

F'ESTIV'AL



À LA RENCONTRE
DES BERGERS

MOUTHE

CHALET LA BÂTIE-DESSOUS

DU 23 AU 25 MAI

**ANIMATIONS
SPECTACLES
BAL FOLK
RESTAURATION**



PROGRAMME



Charte des bergers pour une gestion durable des alpages jurassiens

« Si le berger est le représentant d'une forme de sagesse intuitive et expérimentale, depuis les hauteurs de l'estive, à la rencontre du ciel et de la terre, il est surtout un veilleur. Sa fonction est un constant exercice de vigilance : il est éveillé et il voit... il relie le monde habité et les éléments naturels, la rêverie et la réalité, les hommes et les dieux, c'est un passeur d'histoires »

Anne Moneyron « Transhumance et Eco-Savoir »



Cette charte met en évidence les engagements et les souhaits des bergers. C'est le résultat des enquêtes réalisées auprès d'une trentaine de bergères et de bergers représentatifs du massif du Jura.

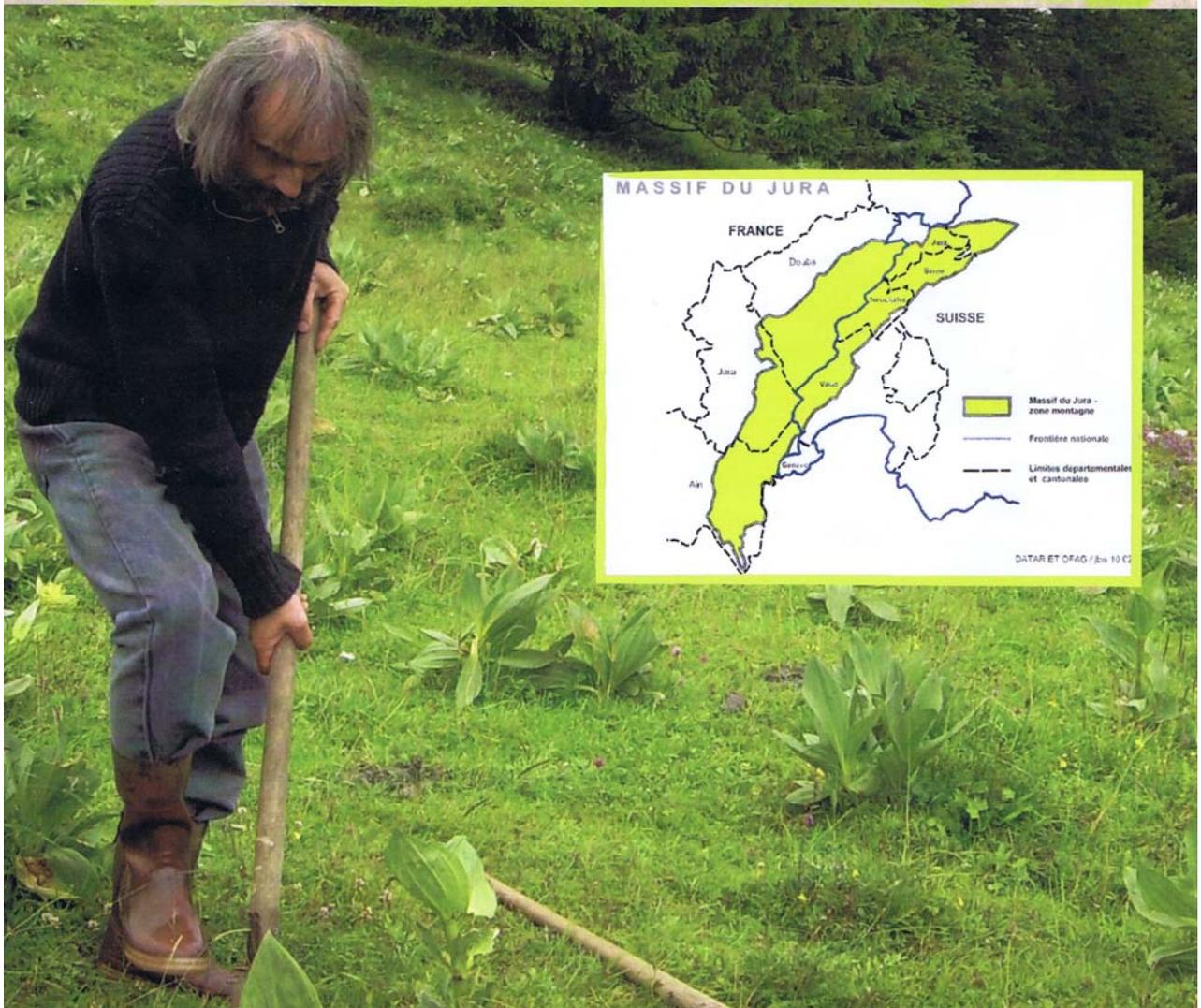
Elle doit permettre de rassembler les bergers et les autres acteurs liés à ce métier afin d'en assurer la reconnaissance, d'en définir le statut et de fixer des critères d'embauche.

De plus, cette charte doit contribuer à la création d'emplois de bergers sur le massif du Jura et motiver les porteurs de projets pastoraux divers et variés. Ce document donne aussi l'occasion de présenter les activités pastorales du massif jurassien aux autres massifs européens et aux différentes régions du monde concernées par le pastoralisme afin de susciter des échanges.

Elle est l'occasion de faire reconnaître que la conservation de ces espaces implique notamment la présence et l'engagement des bergers. Ces derniers, par la diversité de leurs rôles, sont des partenaires importants pour une vision globale indispensable à la survie des prés-bois jurassiens.

L'association des bergers du Jura franco-suisse interpelle par cette charte tous les acteurs des espaces sylvo-pastoraux du massif jurassien. Elle se propose de tenir le rôle de structure-ressource, notamment dans les actions de formation et de reconnaissance du métier de berger.

Que toutes les personnes ayant activement contribué à ce travail novateur soient ici vivement remerciées.



1 – Assurer le bien-être et le développement de l'animal

Les engagements

- Savoir observer et reconnaître les pathologies et comprendre les comportements du troupeau.
- Favoriser un contact avec l'animal assurant sa docilité.
- Entretenir la pâture afin d'assurer à la fois la diversité floristique proposée au bétail et la quantité d'herbage.
- Gérer la quantité et la qualité d'eau nécessaire au bétail.
- Développer des compétences dans l'évaluation de la qualité herbagère des pâtures.
- Tenir un carnet d'alpage où tous les actes effectués sont répertoriés (soins au bétail, rotations, entretien du pâturage).
- Entretenir et développer les compétences des bergers par la formation continue.
- Affiner avec les éleveurs nos savoir-faire.



Les souhaits

- Établir un climat de confiance entre les propriétaires, les éleveurs et les bergers pour la conduite du troupeau (alimentation, soins...).
- Disposer et entretenir des aménagements adaptés (abris, abreuvoirs, matériel de contention...).
- Promouvoir l'estivage des vaches laitières.
- Contribuer à faire reconnaître la spécificité des productions d'alpage (labels).
- Engager une réflexion sur la nécessité d'estiver du bétail adapté à la mise en valeur des herbages de montagne.



2- Préserver les spécificités paysagères et l'intégrité des milieux naturels du massif du Jura par des pratiques durables

Les engagements

- Assurer l'équilibre sylvo-pastoral
 - ▶ Favoriser une gestion assurant la plus grande diversité floristique, car toutes les plantes jouent un rôle pour la santé du bétail et la qualité des produits.
 - ▶ Conserver les prés-bois, bosquets et arbres isolés, nécessaires à la protection du bétail, à la biodiversité du milieu et à la cueillette.
 - ▶ Entretien et recréer des haies en mettant en évidence leur rôle écologique, social et culturel.
- Assurer les travaux d'entretien de la pâture : couper les essences envahissantes et contenir les espèces adventives lorsque celles-ci dépassent un seuil d'occupation pouvant pénaliser le pâturage.
- Agir dans le sens de la protection de l'environnement.
- Mener une réelle gestion quantitative et qualitative de l'eau à l'échelle de l'alpage.

Les souhaits

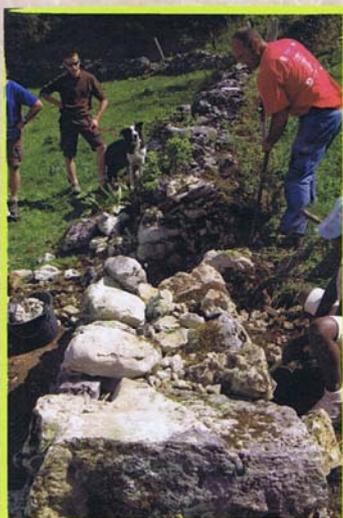
- Doter l'alpage du matériel léger nécessaire pour effectuer les travaux manuels de débroussaillage.
- Développer les troupeaux mixtes (chevaux, moutons...) permettant un meilleur entretien des pâtures.
- Supprimer les engrais minéraux et les traitements herbicides afin de conserver la biodiversité et de lutter contre une banalisation de ces paysages structurés en mosaïque de milieux.
- Adapter la charge de la pâture en fonction de ses potentialités naturelles pour ne pas être obligé d'intensifier la production d'herbe.
- Mettre en place des plans de gestion afin d'éviter une banalisation des paysages due à une intensification ou à une extensification excessive.



3. Faire vivre le patrimoine de l'alpage, commun à tous

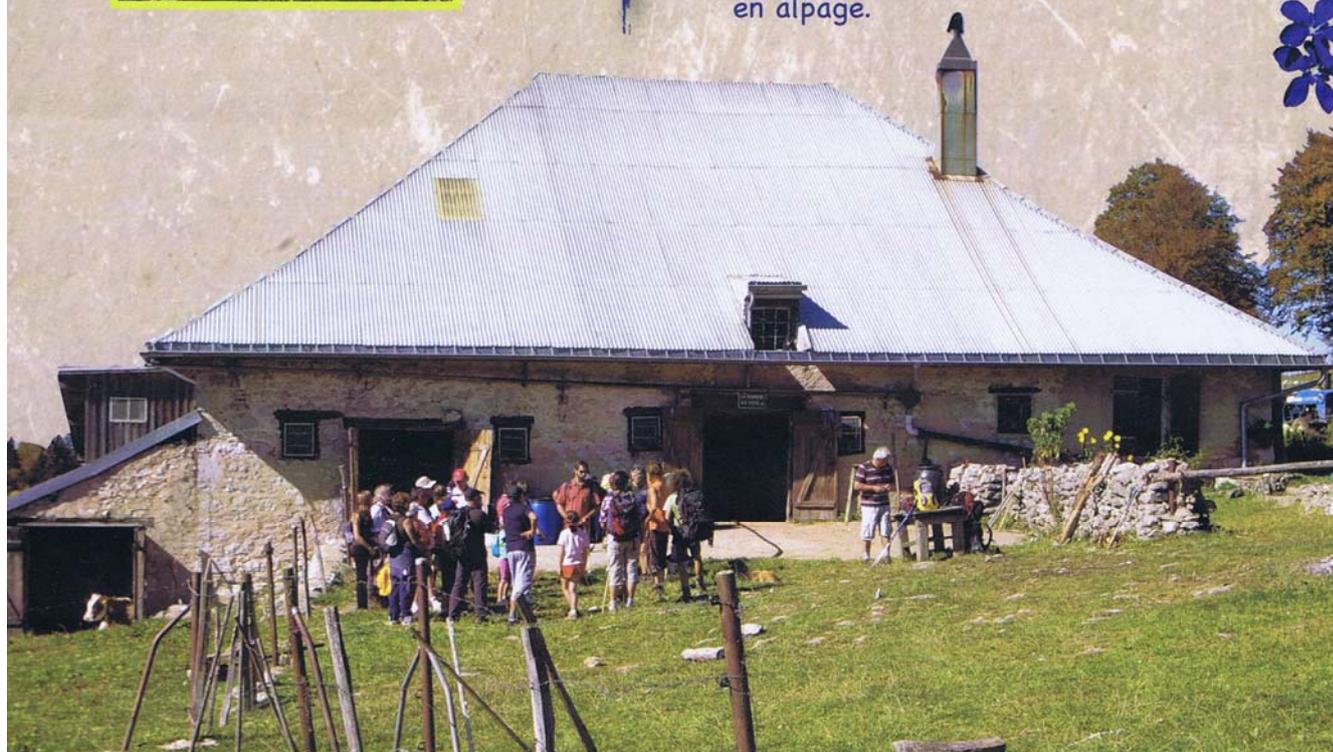
Les engagements

- Utiliser et occuper le chalet, élément central de l'alpage.
- Connaître l'histoire du pastoralisme et celle de l'alpage.
- Surveiller l'état des ouvrages.



Les souhaits

- Préserver le patrimoine bâti de l'alpage.
- Développer les compétences nécessaires pour entretenir et restaurer les ouvrages.
- Disposer du matériel pour entretenir les chalets, les murs, les ouvrages liés à l'eau (citernes, puits, goya...).
- Être aidé financièrement et techniquement pour la restauration de ce patrimoine.
- Relancer la fabrication fromagère en alpage.



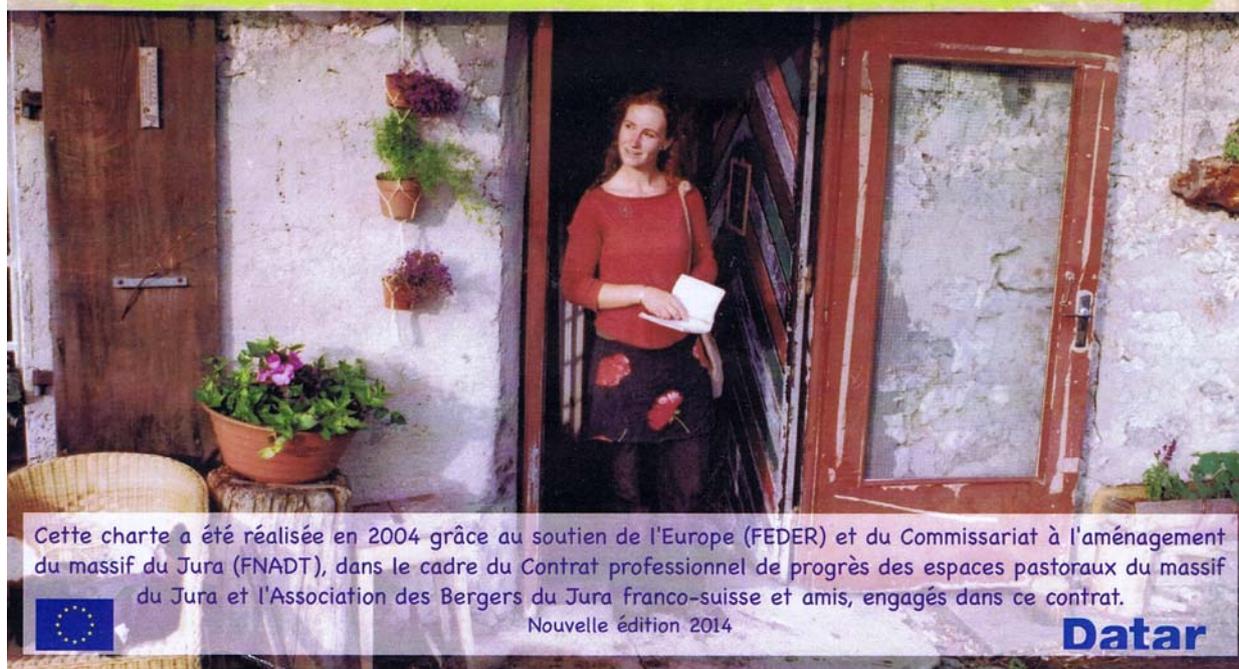
En guise de conclusion

A travers cette charte, les bergers souhaitent assurer la pérennisation et la reconnaissance de leurs savoir-faire. Ceci peut-être envisagé d'une part par la modernisation de leur métier et d'autre part en donnant un rôle dynamique à cette profession dans le développement local du massif jurassien.

Leurs souhaits sont les suivants :

- Favoriser la concertation et la sensibilisation de tous les acteurs (éleveurs, techniciens agricoles, consommateurs, usagers de la montagne, touristes et structures touristiques) et les bergers eux-mêmes sur les évolutions possibles des alpages du massif du Jura
- Instaurer un statut qui définit les rôles et les compétences requises pour un berger
- Reconnaître le rôle pastoral, écologique, touristique et sylvicole des bergers et leur assurer un salaire correspondant aux travaux effectués et à la charge en bétail surveillé
- Proposer de bonnes conditions de travail : un chalet salubre et du matériel à disposition
- Maintenir les alpages à taille humaine
- Assurer des garanties d'embauches à plus ou moins long terme aux bergers, compatibles avec leurs projets familiaux ou financiers
- Développer des solutions d'emplois pour le reste de l'année (services de remplacement, stations de ski...)
- Développer des formations longues de bergers pour qu'ils affinent et ouvrent leurs connaissances sur une vision globale de gestion des espaces sylvo-pastoraux
- Soutenir les bergers dans leurs projets liés à l'alpage
- Pouvoir s'adonner à des activités artistiques et culturelles sur l'alpage (expositions, concerts, théâtre) et les proposer à divers publics
- Proposer une diversification du métier de berger selon les souhaits et compétences de chacun (activités sylvicoles, atelier de fromagerie, restauration du patrimoine, cueillette, tourisme, animation nature...), l'activité de berger devant rester principale.

www.bergersdujura.org



Cette charte a été réalisée en 2004 grâce au soutien de l'Europe (FEDER) et du Commissariat à l'aménagement du massif du Jura (FNADT), dans le cadre du Contrat professionnel de progrès des espaces pastoraux du massif du Jura et l'Association des Bergers du Jura franco-suisse et amis, engagés dans ce contrat.



Nouvelle édition 2014

Datar